

La récréation de Manuel Valls au Domaine de Chaumont-sur-Loire

1 avr. 2016 | Par [federicsabourin](#)

- Mediapart.fr

Le Premier Ministre a inauguré la 8e édition des expositions d'art contemporain au Domaine de Chaumont-sur-Loire (Loir-et-Cher), avec Audrey Azoulay ministre de la Culture, en présence des artistes et de nombreuses personnalités. Une petite récréation à la fin d'une semaine particulièrement difficile pour le gouvernement.



F. Sabourin

Vendredi 1^{er} avril, jour du poisson et deux ans jour pour jour après son entrée en fonction dans « l'enfer » de Matignon, Manuel Valls s'est accordé, en fin de journée, une petite récréation culturelle au Domaine de Chaumont-sur-Loire.

Accompagné par la ministre de la Culture Audrey Azoulay, guidé par la directrice du Domaine Chantal Colleu-Dumond, et de François Bonneau président de la Région Centre – Val de Loire, Manuel Valls, qui n'est pas le Président de la République, a eu droit à du beau soleil sur les bords de Loire. A 24 heures près, c'était le déluge, ce qu'il n'a pas manqué de rappeler en introduction de son discours d'inauguration.

9 artistes plasticiens et 5 photographes exposent jusqu'au 2 novembre dans tous les recoins du château, et du parc. Dont le maître britannique du Land art Andy Goldsworthy, le Ghanéen El Anatsui (Lion d'or à la biennale de Venise en 2015) ou l'artiste autodidacte chinois Wang Keping, pour ne citer qu'eux. Une 8^e édition qui sera liée inmanquablement par le Festival international des Jardins, actuellement encore en construction et qui ouvrira ses portes à la fin avril.

« C'est une exposition où l'on peut faire de belles rencontres, avec des installations singulières » a indiqué le Premier Ministre, « il n'y a pas d'un côté la nature et de l'autre côté l'inspiration humaine. Le verre, le plomb, épousent toutes les contraintes végétales du Domaine. Ça peut paraître étonnant de trouver un festival d'art contemporain dans un château Renaissance, mais c'est une audace que vous avez eu, une audace à la française, de faire dialoguer l'ancien et le nouveau », a-t-il ajouté, au terme d'une semaine parmi les plus éprouvantes pour le Gouvernement et François Hollande (recul sur la révision de la constitution et manifestations la veille contre la future loi El Khomeri. ministre du Travail).

"L'espérance, ce sont les artistes qui la créent"

Rappelant la sanctuarisation des budgets de la culture, il a esquissé les contours de la future loi sur le sujet, notamment le projet du « 1% culture » : tous les entrepreneurs devront donner 1% de leurs dépenses en soutien aux artistes afin de promouvoir davantage la culture. « *Nous devons ouvrir des perspectives aux artistes. Nous sommes capables, en France, d'impulser, d'inventer, malgré les difficultés, malgré les différences* ». Audrey Azouley a brièvement dessiné les contours de cette future loi sur la culture : « *C'est une loi qui promeut la liberté de création, qui développera aussi l'architecture, j'en parlais avec le directeur du FRAC qui a des projets en la matière. Et c'est une loi qui va donner un cadre juridique, qui va moderniser toutes nos politiques culturelles* ».

« *Ici, depuis des siècles, le génie s'est exprimé. De Palmyre à Tombouctou les obscurantismes ont voulu saccager le patrimoine de l'humanité, enfermer les consciences et bannir l'universel. A sa manière, cette saison d'art apporte sa pierre à l'édifice. Nous sommes capables de construire au cours des siècles, de le regarder sans aucune nostalgie, et que cela nous donne la force pour bâtir l'avenir et de créer l'espérance. Et cette espérance, ce sont les artistes qui la créent* » a exprimé Manuel Valls en concluant ce moment récréatif sous le sceau d'un écrin de verdure et du patrimoine Renaissance, qui en a vu d'autres...

F.S

NB : Cette inauguration au Domaine de Chaumont-sur-Loire achevait une journée marathon pour Manuel Valls, qui s'était rendu le matin en Eure-et-Loir à Auneau dans l'usine Novandie (groupe Andros). Puis à Saint-Jean-de-Braye dans le Loiret pour visiter une agence Pôle Emploi, avant de signer à la préfecture de Région un protocole sur les conditions d'expérimentation de la loi NOTRe entre la Région et Pôle Emploi. Puis, toujours à St-Jean-de-Braye, il s'est rendu au Centre de recherche Héliopolis du groupe LVMH, avant de rejoindre le Loir-et-Cher.



Domaine de Chaumont-sur-Loire © F. Sabourin